

**13 mois de volontariat
au service de l'éducation
en Asie du Sud-Est**

Oui ! Je soutiens

Cécile et Matthieu

*En mission à Cebu aux
Philippines*



Cebu



Le saviez-vous ?

- Créée en 1958 par René Péchard
- **6 pays** d'action et 7 avec la France !
- **23 000** enfants parrainés
- **980** programmes de parrainage
- **180** programmes de développement
- **1300** bénévoles
- **85%** des dons sont affectés aux missions sociales

Notre déontologie

Vision

Les enfants pauvres et souffrants peuvent être **des modèles de responsabilité de leur pays.**



Valeurs

- Le **respect de la personne humaine**, quelle que soit sa condition, sa culture ou sa religion.
- La **confiance et la fidélité.**
- La **gratuité** dans l'engagement.
- L'**action concrète.**

Missions

Eduquer, former et accompagner les enfants et les jeunes, afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie matérielles et de **se construire** intellectuellement, affectivement et moralement.



La mission de Cécile & Matthieu

- Superviser et garantir la **mise en œuvre de la vision éducative d'EDM dans les centres et programmes.**
- Accompagner les jeunes dans leur développement personnel et scolaire à travers l'**animation.**
- **Coordonner les équipes locales.**
- Gérer les volets administratif et financier.
- Avoir la responsabilité de plusieurs programmes de parrainage.
- **Rencontrer les filleuls et leur famille**



Le bambou plie mais ne rompt pas !

Devise du volontaire bambou

Ils donnent un an de leur vie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les Bambous partent en mission sous contrat VSI (Volontariat de solidarité Internationale). Ce contrat est **un dispositif du Ministère des Affaires Etrangères encadré par la loi du 23 février 2005.**

Ce statut obtenu par seulement 30 associations en France présente de nombreux avantages : une formation avant le départ, une indemnité de subsistance (non imposable), la prise en charge des frais de voyage, une assurance en responsabilité civile, une couverture sociale, une mutuelle complémentaire ainsi qu'une assurance rapatriement sanitaire, une aide à la réinsertion au retour.

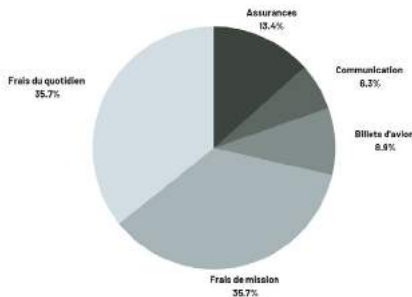


Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Association de bienfaisance, habilitée à recevoir dons & legs
Agréée au titre du Volontariat de Solidarité Internationale
Prix des Droits de l'Homme de la République Française en 1990
Label Ideas de bonne gestion, bonne gouvernance et efficacité de l'action

Je soutiens leur mission



Réduction d'impôts de **75%** de votre don, dans la limite de 1000€ par an. Au-delà, réduction d'impôt de 66% à hauteur de 20% du revenu net imposable.



Soutenir un volontaire c'est :

- Recevoir des newsletters plusieurs fois par an
- Faire un don
- Agir pour l'éducation des plus pauvres au travers de la mission
- Être présent aux côtés du volontaire

Soutenir la mission de Cécile et Matthieu :

- 1 Simple et rapide, j'effectue un don ponctuel ou régulier en ligne. Soit via ce lien : bit.ly/emerydon, soit via ce **QR-Code** que je scanne avec l'appareil photo de mon smartphone.
- 2 Je retourne le **bon de soutien** ci-joint pour un prélèvement SEPA automatique.
- 3 J'envoie un **chèque** en mentionnant le nom du volontaire au dos.

Attention : Pour un don déductible de l'IFI, contactez Violaine Janssen : vjanssen@enfantsdumekong.com

Le coût de leur mission :

Le coût d'une mission 'Bambou' en couple est de **19000 € pour 13 mois**.

Ce volontariat aux Philippines n'est possible que grâce à vos dons !



Promotion 33/Année 2021



Rejoignez le groupe Facebook 'Les amis des Philippines' pour en savoir plus sur les actualités d'Enfants du Mékong aux Philippines, leur pays de mission. Suivre ce lien - bit.ly/amisdesphilippines



Pour toutes questions concernant votre soutien, votre contact particulier :

Isabelle Blanco
Service Volontariat
iblanco@enfantsdumekong.com

Enfants du Mékong
5 Rue de la Comète, 92600 Asnières-sur-Seine
Tél. : 01 47 91 00 84 - enfantsdumekong.com